

**COMMUNIQUE DE PRESSE Le 14 décembre 2017**

**2ème édition des Trophées RSE**

**Les Entreprises du Médicament récompensées pour leur engagement**

**et l’exemplarité de leurs projets**

Les Entreprises du Médicament s’engagent sans répit pour améliorer l’espérance et la qualité de vie des personnes. C’est à travers cet engagement quotidien qu’elles placent la responsabilité sociétale au cœur de leurs activités. Pour valoriser leurs programmes et récompenser les projets les plus exemplaires mis en œuvre sur le territoire français, le Leem a organisé, le 13 décembre 2017, la 2ème édition de ces Trophées RSE.

Ce concours a distingué les projets présentés dans quatre catégories :

**Les chiffres clés**

**des Trophées RSE 2017 :**

* 31 projets candidats
* 17 projets présélectionnés
* 17 Entreprises du Médicament en compétition
* 10 membres du Jury
* 6 Lauréats
* 4 Trophées RSE
* 1 Prix Handicap
* 1 Prix du Jury

* **Gouvernance, Ethique, et Management Responsable :** cette catégorie permet d’encourager, de développer, de renforcer les pratiques en matière de conduite éthique des activités, de transparence, de concertation et de création de valeur partagée.
* **Social :** cette catégorie favorise l’amélioration des conditions de travail, de santé et de sécurité des collaborateurs, contribue au développement du personnel et lutte contre les discriminations en favorisant la diversité.
* **Environnement :** cette catégorie vise à réduire les impacts des activités, à préserver l’environnement et la biodiversité et promouvoir les bonnes pratiques et les comportements respectueux de l’environnement.
* **Sociétal :** cette catégorie valorise l’engagement des entreprises du médicament auprès de la société, des patients et des associations de patients en allant au-delà de leur mission première.

**En 2017, deux nouvelles récompenses sont venues enrichir ces catégories :**

* **Le Prix Handicap** :

L’accessibilité au travail des personnes en situation de handicap est au cœur de la politique RSE des entreprises du médicament. Créé pour valoriser cet engagement, le Prix Handicap a été attribué à un projet favorisant l’insertion et le maintien dans l’emploi des personnes handicapées (recours au secteur adapté protégé, service pour l’accueil ou le maintien dans l’emploi de collaborateurs en situation de handicap, action de sensibilisation et de formation au handicap, mise en œuvre de technologies professionnelles innovantes favorisant le maintien dans l’emploi…). Le Prix Handicap a été désigné parmi les projets présentés dans la catégorie « Social ». Une nouvelle thématique sera mise en avant à chaque édition des Trophées RSE.

* **Le** **Prix du Jury :**

Le Prix du Jury, décerné exceptionnellement pour cette 2ème édition des Trophées RSE, a récompensé la cohérence et l’exemplarité générale de la démarche RSE d’une entreprise du médicament.

Un jury d’experts externes au secteur, reconnus en matière d’environnement, de santé, de gouvernance, de bonnes pratiques sociales et sociétales, a analysé les différents dossiers de candidature et désigné un lauréat dans chaque catégorie.

**Les lauréats des trophées RSE 2017**

**Catégorie « Gouvernance, Ethique et Management Responsable » :**

**5 projets présentés**

**Lauréat : SANOFI** pour son programme derecherche clinique « Une recherche par et pour les patients ».

« La direction des opérations cliniques propose un programme de formation, pour les représentants d’associations de patients, ayant pour objectif une sensibilisation et une aide à la compréhension du développement clinique et plus particulièrement des essais cliniques.

Les notions expliquées permettent aux futurs « patients experts » d’acquérir la connaissance nécessaire leur permettant :

- de répondre aux questionnements d’un patient qui souhaite participer à un essai clinique

- de relire de façon critique et avec recul les documents d’information et le résumé des protocoles »

**Catégorie « Social » : 5 projets présentés**

**Lauréat : ROCHE** pour son programme « Cancer et travail ».

Depuis 2014, Roche s’engage à diminuer l’impact de la maladie sur les trajectoires professionnelles dans le cadre de ce programme.

« Roche est engagé dans la lutte contre le cancer depuis plus de 50 ans, guidé par la volonté de prolonger la vie des patients mais aussi par la nécessité d’améliorer leur qualité de vie. Les progrès thérapeutiques permettent aujourd’hui, dans certains cas, de travailler avec un cancer. Roche, en tant qu’employeur responsable, se devait de prendre en considération cet enjeu social et de l’intégrer dans sa politique de ressources humaines. En 2014, Roche Pharma France signe donc une convention de mécénat avec Cancer@Work et s’engage dans un programme pionnier triennal pour accompagner dans leur parcours professionnel ses collaborateurs confrontés à la maladie. En 2016, Roche poursuit son engagement et lance une campagne pour sensibiliser le monde des entreprises, des professionnels de santé, des patients et du grand public à cette question du travail et du cancer. Accueillir la fragilité c’est progresser. »

**Catégorie « Environnement » : 2 projets présentés**

**Lauréat : ARKOPHARMA** pour la création du 1er label d'apiculture responsable.

« Naturalité et respect des principes éthiques sont la préoccupation majeure d’Arkopharma. Etant 1er importateur de gelée royale en France et conscient du déclin des abeilles et de leur action sur la biodiversité, le « 1er label d’apiculture responsable » a pour objectif de préserver l’écosystème de l’abeille pour sa survie. Ce label garantira aussi le respect d’une charte éthique envers les petits apiculteurs partenaires nous fournissant exclusivement une gelée royale de qualité premium, issue d’un environnement sans pollution selon les critères strictes définis par ce label. »

**Catégorie « Sociétal » : 5 projets présentés**

**Lauréat : PFIZER** pour son programme « Au Service 2’ ».

« Au Service 2’ » est un programme institutionnel de Pfizer France qui offre la possibilité à chaque collaborateur, sur la base du volontariat et sur son temps de travail, de réaliser une mission d’une journée en équipe. Ces missions se déroulent dans des structures locales qui interviennent auprès de malades, d'enfants, de personnes âgées ou handicapées et de personnes en situation d’isolement ou de précarité. »

**Focus sur les deux nouveaux prix 2017**

**Lauréat du Prix Handicap** : **BAYER** pour son projet d’accompagnement de jeunes en situation de handicap dans leur parcours universitaire et professionnel.  
  
« Le projet s’articule sur 2 axes :

Le premier avec un travail de fond au sein de l’association ARPEJEH afin de promouvoir la formation, la qualification et l’emploi de jeunes adolescents handicapés scolarisés, du Brevet des collèges à BAC +2 et leur permettre d’avoir une vision du monde de l’entreprise et des métiers. A cet effet, nous avons mis en place un accueil en stage groupé au sein de Bayer ou en stage groupé avec d’autres entreprises. C’est également une préparation à des ateliers sur le monde professionnel (comment construire un CV, une lettre de motivation, les codes…) et un parrainage par des salariés de Bayer.   
Le second, accompagner des étudiants à partir de BAC+3 par un système de mentorat assuré par des professionnels/salariés de Bayer avec comme objectif de les aider à la poursuite de leurs études et à les faire bénéficier de leur connaissance et de leur réseau »

**Lauréat du Prix spécial du Jury : GSK** pour ses 3 projets présentés dans 3 catégories : « Sociétal »,

« Gouvernance » et « Social ».

**Catégorie « Sociétal » -** Faire de la santé une nouvelle priorité dans la stratégie du Secours

populaire français.  
  
« Le projet consiste à développer une dimension « santé » au sein des permanences du

Secours populaire français (SPF), en complément de leur dimension sociale en créant dans les fédérations départementales des relais santé. Ces relais santé ne se substituent pas à une offre de soins déjà existante, mais permettent aux personnes accueillies d’accéder aux soins, d’être orientées et accompagnées dans leur démarche, de bénéficier d’ateliers de prévention et de prendre conscience que rester en bonne santé est essentiel pour améliorer leur condition de vie ».

**Catégorie « Gouvernance » -** Faire évoluer nos modalités d’interaction avec les professionnels de santé, afin d’éliminer tout risque potentiel de perception de conflit d’intérêt : « Ensemble « autrement ».

« Depuis plus de 10 ans, GSK fait évoluer l’ensemble de ses pratiques pour renforcer la confiance avec ses partenaires et éliminer tout risque potentiel de perception de conflit d’intérêt. Afin de pérenniser cet engagement, nous avons fait évoluer nos modes d’interactions avec les professionnels de santé via la mise en place d’un nouveau système de rémunération variable de nos délégués médicaux ; l’arrêt de tout paiement des professionnels de santé lié à des interventions relatives à nos médicaments et vaccins dans des réunions à visée commerciale ; et l’arrêt du financement direct et individuel de la participation de professionnels de santé à des congrès. Parallèlement, nous avons renforcé la formation et le développement de l’expertise de nos collaborateurs amenés à présenter des données scientifiques et médicales aux professionnels de santé ».

**Catégorie « Social » -** Création d’une conciergerie citoyenne hors les murs : le management de nouvelles solidarités en faveur du handicap.

« Le projet repose sur la création d’une conciergerie citoyenne hors les murs chez GSK, dont la gestion est confiée à des personnes handicapées psychiques intégrées au sein de l’entreprise. Il s’agit d’un partenariat gagnant-gagnant : les personnes de l’ESAT développent de nouvelles compétences et sont davantage autonomes ; les collaborateurs de l’entreprise bénéficient d’un ensemble de prestations de services mis à leur disposition sur leur lieu de travail, qui facilitent leur vie au quotidien ».  
Plus généralement, ce projet - qui a consisté à stimuler de nouvelles formes de solidarités et à les manager - repose avant tout sur l’engagement, l’implication et la participation de tous, pour le bénéfice de chacun. »

**Retrouvez le rapport RSE 2016, les vidéos et toutes les bonnes pratiques des entreprises sur le site** [**www.leem.org**](http://www.leem.org)

**Contacts presse** :

Stéphanie BOU - tél. : 01 45 03 88 38 - Fax : 01 45 03 88 75 - email : [sbou@leem.org](mailto:sbou@leem.org)

Virginie PAUTRE - tél : 01 45 03 88 87 - email : [vpautre@leem.org](mailto:vpautre@leem.org)

Jean Clément VERGEAU - tél : 01 45 03 86 82 – email : [jcvergeau@leem.org](mailto:jcvergeau@leem.org)